

Mail piétons

HALL A

APPARTEMENT DE 3 PIECES

n° A17 au 1er étage

ENTREE	3.60 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	29.52 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	10.89 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9.10 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5.06 m <sup>2</sup>
WC	2.72 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	6.06 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>66.95 m<sup>2</sup></b>
BALCON	17.36 m <sup>2</sup>

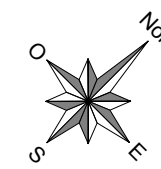
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>84.31 m<sup>2</sup></b>
---	----------------------------

**LEGENDE**

	Sèche Serviette		Prise RJ 45
	Radiateur		Allège Vitrée
	Réfrigérateur		Volet Roulant
	Lave Vaisselle		Garde-corps
	Cuisson		Soffite / faux plafond
	Lave Linge		Esp techn. elect. du lgt
	Tri sélectif		Placard
	Nourrice		

Indice Notaire 31 janvier 2020

Echelle : 1 : 50



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.